

LA CÔTE D'IVOIRE, UN CONFLIT MULTIDIMENSIONNEL,  
VRAIMENT ? RÉFLEXION AUTOUR DES STRATÉGIES DES  
ACTEURS DANS LE PROCESSUS DE RÉOLUTION DU CONFLIT  
IVOIRIEN

CÔTE D'IVOIRE, A MULTIDIMENSIONAL CONFLICT, REALLY ?  
REFLEXION ABOUT STRATEGIES OF ACTORS IN IVORIAN PEACE  
PROCESS

Daniel Kouakou Lopes\*

---

DOI: 10.24193/subbeuropaea.2020.1.05

Published Online: 2020-06-30

Published Print: 2020-06-30

---

**Abstract:**

*Social scientists highlighted different dimensions of ivoirian conflict and their overlaps. Actors involved in ivoirian peace process seem to take account of these various aspects to determine their strategies. However, through positions and strategies chosen, there are indications of prioritization of these dimensions, because of the complexity of the conflict, but especially because of agenda of peace process actors.*

**Keywords:** Côte d'Ivoire, multidimensional conflict, peace process

**Introduction**

Le 31 octobre 2020<sup>1</sup>, la Côte d'Ivoire a rendez-vous avec les urnes pour élire son sixième président de la République. Des élections qui

---

\* Daniel Kouakou Lopes is a teaching assistant at the University Jean Lorougnon Guédé of Daloa.

Contact : lopes.danielneil@gmail.com

<sup>1</sup> En dépit de la pandémie de la COVID-19 dont les chiffres explosent en Côte d'Ivoire, et notamment à Abidjan au moment où nous écrivons ces lignes, et du décès soudain du

pourraient permettre de confirmer le retour de la stabilité à l'issue d'un long processus « post-conflit »<sup>2</sup>. Pourtant, la Côte d'Ivoire ne semble pas avoir tourné la page de tous ses démons, loin s'en faut<sup>3</sup>. Le processus de réconciliation n'a pas produit les résultats escomptés<sup>4</sup>, et la croissance soutenue depuis la fin de la crise post-électorale en 2011 ne doit pas masquer la persistance de nombreuses inégalités sociales<sup>5</sup>. Or, les processus démocratiques<sup>6</sup> de re-légitimation des dirigeants ont souvent constitué une étape délicate pour la Côte d'Ivoire<sup>7</sup>. Ce fut le cas notamment lors des élections de 2000 et de 2010 ayant débouché sur des crises virulentes et de nombreux morts<sup>8</sup>. Ce pays d'Afrique de l'Ouest fait donc aujourd'hui plus que jamais l'objet d'une attention particulière.

---

candidat désigné du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), Amadou Gon Coulibaly, la date initialement prévue pour la tenue des élections présidentielles semble pour l'instant maintenue.

<sup>2</sup> Banégas interroge la notion de « post-conflit » qui selon lui ne va pas nécessairement de soi, car « la frontière entre guerre et paix est poreuse et fluctuante ». Cf. Richard Banégas, « La politique par le bas-fond, pouvoir local, violence milicienne et recompositions sociales dans la Côte d'Ivoire « post-conflit » », *Afrique contemporaine*, 2017/3, n° 263-264, p. 103.

<sup>3</sup> Marie Miran-Guyon, « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, 2017/3-4, (n°263-264), pp. 11-24.

<sup>4</sup> Giulia Piccolino pointe par exemple l'absence de réconciliation entre les élites politiques nationales, mais aussi les limites concernant la réconciliation « par le bas » entre les communautés. Cf. Giulia Piccolino, « Rhétorique de la cohésion sociale et paradoxes de la « paix par le bas » », *Politique africaine*, 2017/4, n° 148, p. 49-68.

<sup>5</sup> Cf. Francis Akindès, « « On ne mange pas les ponts et le goudron » : les sentiers sinueux d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, 2017/4, n° 148, p. 5-26.

<sup>6</sup> Sergiu Miscoiu, Hygin Kakaï, Kokou Hetcheli, *Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique Centrale et Occidentale*, Institutul European, 2015, 242 p.

<sup>7</sup> Les processus électoraux de 1995, 2000 et 2010 ont été émaillés de troubles. Seules les élections de 2015 se sont déroulées dans un contexte relativement stable et apaisé. Mais il faut rappeler que ces élections de 2015 ne présentaient pas les mêmes enjeux : Alassane Ouattara partait grand favori pour sa réélection à un second mandat, et il n'avait en face aucun challenger de poids : Laurent Gbagbo était à la Haye devant la CPI et Henri Konan Bédié était allié à Alassane Ouattara dans le cadre du RHDP.

<sup>8</sup> Plus de 3000 morts pour la crise électorale de 2010/2011 selon de nombreux rapports d'organisations nationales et internationales. Voir par exemple celui de Human Rights Watch, « Ils les ont tués comme si de rien n'était », 5 octobre 2011, <https://www.hrw.org/fr/report/2011/10/05/ils-les-ont-tues-comme-si-de-rien-netait/le-besoin-de-justice-pour-les-crimes-post> page consultée le 3 juillet 2020

C'est dans ce contexte que ce papier se propose de revenir sur les différentes dimensions du conflit ayant marqué la Côte d'Ivoire pendant plus d'une décennie, notamment de 2002 à 2010. Alors que les différents aspects de ce conflit ont fait l'objet de nombreux éclairages, il peut être intéressant de se demander si les stratégies déployées par les acteurs<sup>9</sup> tiennent compte de façon effective des différentes dimensions de ce conflit.

Ces acteurs intègrent-ils la diversité des dimensions du conflit ivoirien, non seulement à la lumière des thèses qu'ils défendent mais aussi dans la définition des stratégies pour la résolution du conflit ? Notre hypothèse est que les acteurs du processus de résolution du conflit se comportent aussi comme des investisseurs<sup>10</sup> en choisissant ou en établissant une sorte de hiérarchie parmi les différentes dimensions du conflit.

Les stratégies des acteurs prises en compte dans cette réflexion proviennent de leurs déclarations et discours, recueillis notamment dans les médias, des positions adoptées dans les accords de paix, dans les rapports officiels, dans les programmes et les politiques mis en place et proposés<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Nous entendons ici par acteur, non seulement les principaux protagonistes du conflit, mais aussi les acteurs religieux et dans une moindre mesure certains acteurs de la communauté internationale très impliqués dans le processus de résolution du conflit.

<sup>10</sup> La théorie du « politicien investisseur » a notamment été mise en exergue par Monsieur Lacam. Cf. Jean-Patrice Lacam, « Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », *Revue française de science politique*, n°1, 1988, pp. 23-47. Mamadou Gazibo rappelle, notamment sur le fondement des travaux de Jean-Patrice Lacam, que les conflits africains sont aussi le fruit de « stratégies de politiciens investisseurs ». Cf. Mamadou Gazibo, *Introduction à la politique africaine*, Presses de l'Université de Montréal, 2010, pp. 117-137. Notre idée ici est de réfléchir à la possibilité que cette notion du « politicien investisseur » puisse expliquer les stratégies déployées par les acteurs impliqués dans le processus de résolution du conflit, face à la complexité induite par les différentes dimensions de ce conflit.

<sup>11</sup> Les périodes prises en compte ici tournent autour des « pics » du conflit (1999, 2002 et 2010/2011). Nous prenons le parti d'inscrire le coup d'Etat de décembre 1999, l'insurrection armée de septembre 2002 et la crise post-électorale de 2010/2011 dans la même perspective. Il est évident que dans chacun de ces contextes, il existe une certaine configuration qui a conduit à l'éclatement de chaque crise. Cependant, nous partons de l'hypothèse que ces trois situations puissent incontestablement leurs racines dans les mêmes causes qui seront évoquées dans les lignes qui suivent. Il s'agit donc de la continuation du même conflit émaillé par plusieurs crises.

Les « *social scientist* » ont mis en lumière les différentes dimensions du conflit ivoirien ainsi que l'imbrication de ces divers aspects. Les acteurs impliqués dans le processus de résolution du conflit ivoirien semblent prendre en compte ces différentes dimensions dans la définition de leur stratégie. Pourtant à travers les positions adoptées et les stratégies définies, une certaine hiérarchisation des dimensions semble perceptible, liée certainement à la complexité<sup>12</sup> du conflit, mais surtout à l'agenda des principaux acteurs.

### Complexité et imbrication des causalités

Les multiples dimensions du conflit ivoirien ont été largement documentées par la doctrine. La revue *Politique africaine*, réputée notamment pour ses travaux précurseurs concernant « la politique par le bas et des modes populaires d'action politique »<sup>13</sup>, y a consacré plusieurs articles et notamment deux dossiers, en 2000 suite au coup d'Etat et en 2003 à la suite de l'insurrection armée de septembre de l'année précédente<sup>14</sup>. Il en est de même de la revue *Afrique contemporaine*, ou encore de plusieurs ouvrages ou articles de référence sur la question<sup>15</sup>. Cette littérature dès plus fournie permet de mettre en exergue les principales dimensions du conflit qui a secoué la Côte d'Ivoire pendant plus d'une décennie.

Le laborieux et inachevé processus de construction nationale constitue l'un des principaux aspects ayant alimenté le conflit ivoirien. Le « projet national »<sup>16</sup> qui avait fait de la Côte d'Ivoire un exemple de stabilité

---

<sup>12</sup> Cette complexité est par exemple mise en exergue par Hugon Philippe. Cf. Philippe Hugon, « La Côte d'Ivoire : plusieurs lectures pour une crise annoncée », *Afrique contemporaine*, 2003/2 (n° 206), pp. 105-127.

<sup>13</sup> Mamadou Gazibo, *Introduction à la politique africaine*, op. cit., p. 52.

<sup>14</sup> Les numéros 78 et 89 de la revue y consacrent un dossier spécial. Cette revue a par ailleurs consacré un autre de ses dossiers en 2017 à « la Côte d'Ivoire sous Alassane Ouattara », n° 148 (2017/4).

<sup>15</sup> Voir entre autres Marc Le Pape, Claudine Vidal (dir.), *Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, 2002, 360p.; Francis Akindès, « Côte d'Ivoire: socio-political crises, "Ivoirité" and the Course of History », *African Sociological Review*, 7, (2), 2003, pp. 11-28; Michel Galy, « De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire », *Cultures et Conflits*, n° 55, 2004, p. 163-196.

<sup>16</sup> Bruno Losch soulignait explicitement, dans son analyse introductive au dossier consacré à la Côte d'Ivoire « post-coup d'Etat » de 1999, que le projet sur lequel s'était appuyé cet Etat

et de développement s'est essoufflé sous le poids de différents facteurs, sans que cet Etat ouest-africain n'arrive à réinventer son modèle. Pis, face à l'enjeu démocratique que constitue la définition du corps national, la Côte d'Ivoire a répondu par la mise en avant de « l'ivoirité », qui a non seulement « mené à l'insurrection militaire du mois de septembre 2002 »<sup>17</sup>, mais cette idéologie a grandement contribué à instaurer un climat délétère en Côte d'Ivoire, ce qui a indubitablement favorisé un « durcissement des identités ethniques, politiques et sociales »<sup>18</sup>.

L'ivoirité est à l'origine présentée comme un concept culturel qui naît dans les années 1970 sous la plume du poète Senghor<sup>19</sup>. Toutefois, cette idéologie est reprise dans les années 1990, notamment par Henri Konan Bédié, pour faire du Groupe Akan et principalement des baoulés, l'archétype idéal de l'ivoirien<sup>20</sup>. Cette ethnicisation du conflit visait notamment à écarter Alassane Ouattara de la course à la succession de Félix Houphouët-Boigny, puisque cet homme politique du « Nord » de la Côte d'Ivoire, n'appartenait pas au groupe ethnique « élu » pour diriger le pays. Bédié ne fut le premier acteur politique ivoirien à prôner une telle vision.

En effet, cette posture du « vrai ivoirien » avait déjà été endossée par Laurent Gbagbo lorsqu'il fustigeait le recours par Houphouët-Boigny aux « étrangers » en guise de « bétail électoral » afin de s'assurer la victoire lors des élections présidentielles de 1990 notamment.

Mais en réalité, ces relents de nationalisme ne sont pas apparus *ex nihilo* dans la société ivoirienne. Dozon rappelle, dans cette perspective, trois épisodes<sup>21</sup> de l'histoire de la Côte d'Ivoire qui permettent d'illustrer ce

depuis son indépendance avait été brisé. Cf. Bruno Losch, « La Côte d'Ivoire en quête d'un nouveau projet national », *Politique africaine*, 2000/2, n° 78, pp. 5-25.

<sup>17</sup> Till Förster « La paix dans une zone de guerre. Lire la crise ivoirienne sur le temps long et par le bas », *Politique africaine*, décembre 2017, n° 148, p. 109.

<sup>18</sup> *Ibidem*.

<sup>19</sup> Martin Bleou, « La constitution ivoirienne, la crise et la Réconciliation nationale », communication au colloque international sur les processus de réconciliation et les défis de la construction de l'Etat démocratique, Ouagadougou, 16-18 décembre 2008.

<sup>20</sup> Jean-Pierre Dozon, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, 2000/2, n° 78, pp. 45-62. Voir aussi, entre autres, Memel Foté, « Un mythe politique des Akan : le sens de l'Etat », in Valsecchi P. et Viti F. (dir.), *Mondes akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris, l'Harmattan, 2000, pp. 21-42.

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 50.

propos. D'abord dans les années 30 lorsqu'une certaine bourgeoisie locale contesta la place jugée trop importante accordée aux « étrangers » Sénégalais et Dahoméens. Ensuite, une campagne violente à l'encontre des Dahoméens en 1958 dans cette Côte d'Ivoire pas encore indépendante mais jouissant d'une autonomie juridique<sup>22</sup>. Enfin, et peut-être encore plus significatif de l'état d'esprit qui animait déjà à l'époque une bonne partie de la classe politique ivoirienne, les cadres du PDCI siégeant au sein de l'Assemblée nationale se sont opposés, en 1966, à la proposition du Président Houphouët-Boigny de permettre aux ressortissants du Conseil de l'entente<sup>23</sup> de bénéficier de la nationalité ivoirienne en plus de la leur. Alors même que le premier Président de la Côte d'Ivoire dominait la scène politique nationale, cet épisode témoigne de la faible propension d'une partie de la classe politique à vouloir « ouvrir » la Côte d'Ivoire aux autres membres de la sous-région. Il convient donc d'inscrire cette poussée nationaliste des années 1990/2000 dans cette perspective historique plus globale.

Le tournant « ethnonationaliste » lancé par Bédié n'a pas pris fin avec le coup d'Etat de Robert Guéï. Si le putsch de « Guéï Noël »<sup>24</sup> a mis un arrêt à la « baoulisation » du régime, l'on a assisté à une reconfiguration de l'opposition entre des ivoiriens du Nord qui ne sont plus reconnus comme de « vrais ivoiriens » par ceux du Sud<sup>25</sup>. La candidature d'Alassane Ouattara vient en effet cristalliser la « fracture ethnique »<sup>26</sup> au sein du peuple ivoirien. D'un côté, des populations originaires du nord qui se reconnaissent pour beaucoup dans cette candidature et se sentent ostraciser et bien souvent assimilés à des étrangers, et de l'autre des populations originaires du sud qui rejettent la candidature d'Alassane Ouattara,

<sup>22</sup> Grâce notamment à la loi-cadre adoptée en 1956.

<sup>23</sup> Dahomey, Niger, Haute-Volta.

<sup>24</sup> Il y a eu une forme d'assentiment généralisé au coup d'Etat de décembre 1999, présenté parfois comme un « cadeau » lié aux fêtes de Noël qui venait mettre fin à la présidence de Bédié, perçue par beaucoup comme ayant été une période chaotique pour la Côte d'Ivoire.

<sup>25</sup> Till Förster, *op. cit.*, p. 110.

<sup>26</sup> Roubaud montre par exemple l'étendue de cette « fracture » par le bas au sein même de la capitale économique, Abidjan, pourtant très cosmopolite. Cf. Roubaud, « La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie », *Afrique contemporaine*, 2003/2, n° 206, pp. 57-86.

remettant en question sa « qualité » d'ivoirien, et à travers lui celle de tous les ivoiriens originaires du Nord.

Cette fracture est d'autant plus importante que le Nord est par ailleurs perçu comme « un monde plutôt musulman » tandis que le sud serait « plutôt pagano-chrétien »<sup>27</sup>. La question religieuse est indéniablement un autre facteur ayant nourri le conflit ivoirien, même s'il ne s'agit en rien d'une guerre « pour » la religion<sup>28</sup>. En effet, la religion de façon générale occupe une place importante dans la société ivoirienne. Elle est ainsi très liée à la sphère politique, avec une influence des religieux sur les hommes politiques. Ces derniers ont bien souvent une profonde croyance en Dieu ainsi qu'en ses intermédiaires<sup>29</sup>. Les hommes politiques peuvent par ailleurs s'appuyer sur les religieux pour conforter leur pouvoir, à l'instar de Félix Houphouët-Boigny qui s'était servi de la religion pour conférer une certaine dimension spirituelle à son pouvoir. Il en était de même pour Alassane Ouattara que personne n'avait « jamais vu à la mosquée » et qui avait « sorti sa religion du placard » lorsqu'il s'était rendu compte du poids politique que pouvait représenter les musulmans dans le cadre de la course à la succession du premier président ivoirien<sup>30</sup>.

La religion a également constitué un facteur de division supplémentaire. En effet, il existait non seulement des dissensions au sein même des différents groupes de chrétiens et de musulmans<sup>31</sup>, mais il y a eu une « diabolisation d'un islam qui pourtant n'était ni « extrémiste », ni « fondamentaliste »<sup>32</sup>.

La question du foncier en Côte d'Ivoire a indéniablement été au cœur de tout le processus conflictuel. Dans le contexte ivoirien, elle est extrêmement liée à l'évolution des perceptions sur les questions identitaires. Ainsi, l'« économie de plantation » héritée de la colonisation a

---

<sup>27</sup> Jean-Pierre Dozon, *op. cit.*, p. 59.

<sup>28</sup> Marie Miran-Guyon, *Guerres mystiques en Côte d'Ivoire. Religion, Patriotisme, Violence (2002-2013)*, Paris, Karthala, 2015, p. 36.

<sup>29</sup> Marie Miran, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 2006, p. 156.

<sup>30</sup> *Ibidem*, p. 161.

<sup>31</sup> *Ibidem*, p. 496.

<sup>32</sup> André Mary, « Prophètes pasteurs. La politique de la délivrance en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 87, octobre 2002, p. 86.

contribué à façonner les différents groupes ethniques en Côte d'Ivoire<sup>33</sup>. En effet ce modèle économique crée en zone rurale « des distinctions ethniques porteuses de différenciations sociales, voire de classes : propriétaires agnis et saisonniers baoulé ; planteurs de basse Côte et main-d'œuvre flottante originaire de l'est et du nord ; planteurs "autochtones" et "allochtones"; planteurs en général et traitants du sud d'origine dioula »<sup>34</sup>. A la suite de l'Etat colonial, l'Etat indépendant va aussi s'imprégner du « fait ethnique » en fonction des « lignes de force de l'articulation au système économique capitaliste »<sup>35</sup>. Cette situation va être à l'origine de revendications des populations de l'Ouest, et en particulier de populations *bété* insatisfaites de la place qui leur était accordée dans cette économie de plantation, celle de pourvoyeur de main d'œuvre<sup>36</sup>.

La problématique foncière a par ailleurs participé à la construction de la catégorie des « étrangers » en Côte d'Ivoire<sup>37</sup>. Toujours à la faveur de cette économie de plantation qui nécessitait une importante main d'œuvre, une immigration de masse va être favorisée aussi bien de populations en provenance essentiellement de pays frontaliers comme le Burkina Faso ou le Mali, mais aussi plusieurs vagues de migrations internes. Tant que l'espace va permettre la coexistence de ces différents groupes, le modèle ivoirien pourra tenir et atteindre son apogée d'une certaine façon. Puis, la raréfaction des terres et des ressources va entraîner l'émergence de tensions de plus en plus vives et régulières entre communautés concurrentes. La volonté de l'Etat d'accélérer<sup>38</sup> son « miracle » va accroître les fissures dans la « paix sociale » acquise entre les différentes communautés présentes.

---

<sup>33</sup> Chauveau Jean-Pierre, Dozon Jean-Pierre, « Au cœur des ethnies ivoiriennes... l'Etat », in Terray E., *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1987, p. 225.

<sup>34</sup> *Ibidem*, p. 245.

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 230.

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 248.

<sup>37</sup> Ousmane Dembélé, « La construction économique et politique de la catégorie « étranger » en Côte d'Ivoire », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, pp. 123-171 ; voir aussi Jean-Pierre Chauveau, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire, les enjeux silencieux d'un coup d'Etat », *Politique Africaine*, n° 78, juin 2000, pp. 94-125.

<sup>38</sup> Par le biais notamment du plan quinquennal de 1970-1975. Cf. *Ibidem*, p. 149.



Ainsi, « la crise du modèle pionnier de mise en valeur agricole a contribué à l'ethnisation des rapports fonciers »<sup>39</sup>.

Enfin, une autre facette importante permettant d'appréhender le conflit ivoirien est sa dimension « extérieure », à la fois sous régionale, régionale<sup>40</sup> et internationale. En effet les multiples implications externes dans le conflit ivoirien ne sont plus à démontrer<sup>41</sup>. Ainsi, les liens entre le Burkina Faso et la crise ivoirienne de septembre 2002 furent très tôt mis en exergue, notamment à travers le fait que ce voisin de la Côte d'Ivoire avait abrité dans sa capitale un certain nombre de sous-officiers en rupture de ban avec le régime d'Abidjan<sup>42</sup>. D'autant que la qualité exécrationnelle des rapports entre ces deux pays, notamment depuis l'avènement du régime socialiste de Laurent Gbagbo, n'était pas un secret. Le Burkina Faso aurait même été au cœur d'un « axe du mal », Tripoli-Ouagadougou-Monrovia ayant contribué à déstabiliser la Côte d'Ivoire<sup>43</sup>. Le Libéria n'est pas en reste, car ce voisin de la Côte d'Ivoire n'était pas extérieur au chaos qui régnait à l'Ouest<sup>44</sup>.

---

<sup>39</sup> Jean-Pierre Chauveau, Koffi Bobo, « Crise foncière, crise de la ruralité et relations entre autochtones et migrants sahéliens en Côte d'Ivoire forestière », *Outre-Terre*, 2005/2, n° 11, p. 248.

<sup>40</sup> Voir à ce sujet Hugo Sada, « Le conflit ivoirien : enjeux régionaux et maintien de la paix en Afrique », *Politique étrangère*, 2003, 68-2, pp. 321-334.

<sup>41</sup> Banégas Richard et Marshall-Fratani Ruth résumant avec une grande pertinence les différents aspects internationaux du conflit qui peut difficilement être qualifié d'ivoiro-ivoirien : « Voilà en effet une guerre qui met aux prises, pêle-mêle, des rebelles ivoiriens appuyés de supplétifs sierra-léonais et libériens, des forces armées loyalistes recrutant elles aussi des mercenaires libériens, sud-africains, angolais ou européens, une armée française qui tente de tenir entre les deux un rôle d'interposition des plus délicats, des forces de la Cedeao qui ne parviennent pas à remplir cette fonction (...) des « chasseurs » *dozo*, venus des régions du Nord ou des pays voisins prêter main forte aux groupes armés, mais aussi des Etats limitrophes, le Burkina Faso et le Libéria, déterminés à faire prévaloir leurs intérêts par rébellion interposée ». Cf. Richard Banégas, Marshall-Fratani Ruth, « Côte d'Ivoire, un conflit régional ? », *Politique africaine*, 2003/1, n° 89, p. 8.

<sup>42</sup> Richard Banégas, René Otayek, « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne. Effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine*, 2003/1, n°89, pp. 71-87.

<sup>43</sup> Stephen Smith, «La politique d'engagement de la France A l'épreuve de la Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, 2003/1, n° 1989, p. 120.

<sup>44</sup> Comfort Ero, Anne Marshall, « L'Ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ? », *Politique africaine*, 2003/1, pp. 88-10.

Sur le plan international, le rôle de la France a particulièrement été mis en lumière<sup>45</sup>. Son implication directe a participé à faire de la France un acteur principal, non pas de la sortie de la crise, mais de la crise elle-même et son intervention a même contribué à rallonger la durée de la crise<sup>46</sup>.

L'intervention en Côte d'Ivoire a mis à mal les « principes »<sup>47</sup> de la politique étrangère pourtant prônés par Paris. Il est vrai que la déstabilisation de ce « petit Irak africain »<sup>48</sup> aurait entraîné des conséquences fâcheuses pour les intérêts français aussi bien en Côte d'Ivoire même que dans toute la sous-région<sup>49</sup>. Il était donc difficile à la politique chiraquienne d'éviter cette « guerre française »<sup>50</sup>.

D'autres dimensions de ce conflit, inextricablement liées aux aspects abordés plus haut, ont également été analysées.

C'est par exemple l'implication de la jeunesse de façon générale, et en particulier des « jeunes patriotes »<sup>51</sup>, le rôle des médias<sup>52</sup> ou encore certains soubresauts d'une lutte des classes<sup>53</sup>.

<sup>45</sup> La littérature proche de Laurent Gbagbo n'a eu de cesse de dénoncer le « complot français » contre Laurent Gbagbo. Cf. entre autre Guy Labertit, Adieu, Abidjan-sur-seine ! Les coulisses du conflit ivoirien, Géménos, *Autres temps*, 2008.

<sup>46</sup> Voir à ce sujet Benoit Roux, « Le déclenchement de l'intervention française en Côte d'Ivoire (2002). Des risques de s'affranchir des contre-pouvoirs et du système international dans la régulation d'une guerre civile », *Relations Internationales*, 2018/3, n° 175), pp. 93-108.

<sup>47</sup> Smith Stephen, *op. cit.*, p. 115.

<sup>48</sup> *Ibidem*, p. 126.

<sup>49</sup> Jacques Aben identifie quelques-uns des enjeux français en Côte d'Ivoire, avec quelques 20 000 ressortissants français, et « de très nombreuses entreprises françaises présentes, souvent importantes (Bolloré, Orange, L'Oréal, Carrefour, Bel, par exemple) ». Cf. Jacques Aben, « Licorne ou la guerre si nécessaire, pour maintenir ou imposer la paix », *Stratégie*, 2017/4, n°117, p. 270.

<sup>50</sup> *Ibidem*, p. 274.

<sup>51</sup> Banégas Richard s'est par exemple beaucoup penché sur ces questions. Voir par exemple Richard Banégas, « Côte d'Ivoire : les jeunes " se lèvent en hommes ". Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan », *Les Etudes du CERi*, n° 137, juillet 2007, 52 p., <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/etude137.pdf> page consultée le 3 juillet 2020.

<sup>52</sup> Voir entre autres, T. Bassett, « "Nord Musulman et Sud Chrétien" : les moules médiatiques de la crise ivoirienne », *Afrique contemporaine*, n° 206, 2003 ; K. Pira, A. Vitalis (dir.), « l'interposition médiatique dans les pays en conflit : l'exemple de la radio onusienne dans le conflit ivoirien », Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Thèse de doctorat : Sciences de l'Information et de la Communication, Bordeaux, 2011, 448 p.

Il y a donc indubitablement une imbrication de plusieurs dimensions, liées de façon quasi-inextricable qui se sont autoalimentées.

Cette imbrication des dimensions au sein d'un conflit n'est toutefois pas spécifique à la Côte d'Ivoire, même si le contexte ivoirien constitue incontestablement un véritable cas d'école en la matière. Il est en effet possible de déceler des caractéristiques similaires à la grande majorité des guerres civiles<sup>54</sup>.

Ainsi, contrairement aux articles des médias internationaux qui présentent bien souvent les conflits africains à travers une vision à la fois manichéenne et réductrice, les chercheurs dans leur écrasante majorité « insistent sur la complexité et l'hétérogénéité des causes »<sup>55</sup>. Il en est ainsi de la dimension régionale des conflits avec la multiplication des protagonistes, ou encore la convergence et la juxtaposition des facteurs politiques et économiques. En outre, l'ethnicité est souvent présentée comme un « facteur stratégique » permettant d'éviter la question de la lutte des classes susceptible de mettre en lumière la fracture entre une minorité très riche et la grande majorité qui est généralement très pauvre.

Par ailleurs, la division ethnique pourra servir de moyen de légitimation, prélude nécessaire à une mobilisation politique<sup>56</sup>.

Mamadou Gazibo ne conteste pas cette diversité de « déterminants » susceptibles d'expliquer les facteurs déclencheurs des conflits africains. Néanmoins, il met l'accent sur la nécessité de « nuancer » ces causes « au profit d'une analyse en termes d'acteurs »<sup>57</sup>. Ainsi, le fait que la Côte d'Ivoire soit un conflit à multiples dimensions a été largement

---

<sup>53</sup> En 2012, Banégas met l'accent également sur une autre dimension « structurelle » de ce conflit, la volonté de revanche des « paysans-soldats » du Nord de la Côte d'Ivoire qui ont eu très peu de scrupule à piller une partie de la « bourgeoisie urbaine » abidjanaise, illustrant ainsi une forme de « revanche des classes ». Cf. Richard Banégas, « reconstruction « post-conflit », violence et politique en Côte d'Ivoire », octobre 2012, <http://www.sciencespo.fr/ceri/>, page consultée le 3 juillet 2020.

<sup>54</sup> Adam Baczko, Gilles Dorronsoro, « Pour une approche sociologique des guerres civiles », *Revue Française de Science Politique*, 2017/2, vol. 67, pp. 309-327.

<sup>55</sup> Tom Porteous, « L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne », *Politique étrangère*, vol. 68, n° 2 (été 2003), pp. 307-320.

<sup>56</sup> Tous ces arguments sont notamment repris par Tom Porteous, *Ibidem*, pp. 311-314.

<sup>57</sup> Mamadou Gazibo, « Introduction à la politique africaine », *op. cit.*, pp. 117-137.

documenté et est bien connu. De prime abord, ces diverses dimensions semblent, bien prises en compte par les acteurs du conflit ivoirien.

### **Des dimensions multiples prises en compte dans les analyses livrées par les acteurs**

Le processus de résolution du conflit ivoirien, ou du moins plusieurs des situations qui ont permis un dialogue, voulu ou subi, entre les acteurs ivoiriens, semblent faire émerger une présentation complexe du conflit tenant compte de plusieurs dimensions. Ainsi, à la suite du coup d'Etat de 1999, un Forum de réconciliation nationale fut mis en place. Bien qu'il ne fût en définitive qu'un « lieu d'expression de frustrations »<sup>58</sup>, ce « dialogue »<sup>59</sup> politique qui a permis de mettre en exergue les différentes dimensions du conflit, qui d'ailleurs serviront de base à des processus de paix ultérieurs<sup>60</sup>. Ainsi, les questions liées au nécessaire débat sur la construction nationale ont été clairement mises en exergue par les différents participants, à savoir le pacte social tel que proposé dans la Constitution, mais aussi « la nationalité et l'éligibilité d'Alassane Ouattara, l'ivoirité et la question identitaire, l'immigration et la présence étrangère en Côte d'Ivoire, la marginalisation des populations du Nord et de la communauté musulmane »<sup>61</sup>. La question foncière a également été mise sur la table par différentes interventions lors de ce Forum. Quelques années plus tard, une autre initiative « ivoiro-ivoirienne » s'inscrivant dans la même perspective que le Forum de Réconciliation nationale a été mise en

---

<sup>58</sup> Ousmane Zina, « Le caillou a-t-il été retiré du soulier de la République ? Réconciliation nationale et réformes constitutionnelles en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine* 2017/3, n° 263-264, p. 31.

<sup>59</sup> Si l'idée de dialogue est au cœur des objectifs affichés, le Forum de réconciliation nationale n'a pas atteint les résultats escomptés et s'est principalement limité à une succession de monologues.

<sup>60</sup> Selon Laurent d'Ersu citant l'un des participants, les discussions ayant conduit aux accords de Marcoussis ont « revisité » les thèmes du Forum de Réconciliation nationale. Cf. Laurent d'Ersu, « La crise ivoirienne, une intrigue franco-française », *Politique africaine*, 2007/1, n° 105, p. 92.

<sup>61</sup> Kouamé N'guessan, « Le Forum pour la réconciliation nationale. 9 octobre-18 décembre 2001 », in Marc Le Pape, Claudine Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, p. 340.

place. En effet en 2006, un « Forum de Dialogue national »<sup>62</sup> voulu par le premier ministre de l'époque, Charles Konan Banny, avait été prévu afin d'établir « un cadre d'échanges qui vise à susciter la contribution et la participation directe et effective des communautés nationales et des groupes sociaux au processus de sortie de crise »<sup>63</sup>. Ce Forum n'a finalement jamais pu se tenir, mais un pré-Forum a été organisé afin de préparer les thèmes qui devaient être abordés. Cette occasion a également permis de mettre en lumière plusieurs dimensions du conflit. Ainsi, la question de l'identité a été approfondie à travers la nécessité d'intégrer les populations issues de l'immigration, mais aussi par le truchement du processus d'identification qui a conduit à de nombreuses dérives notamment dans le cadre de la délivrance des cartes nationales d'identité et des titres de séjour. L'accent a par ailleurs été mis sur le foncier rural, en revenant entre autres sur la loi de 1998 instituant notamment une nouvelle procédure de délivrance des titres fonciers jugée problématique. La thématique des conflits fonciers et la prise en compte des instances coutumières pour leur résolution a également été mise sur la table.

A la suite de l'attaque du 19 septembre 2002 et de la scission de la Côte d'Ivoire en deux, plusieurs tentatives ont vu le jour pour mettre un terme au conflit, notamment en passant par le biais d'accords de paix. Les accords de paix constituent une étape devenue incontournable dans les processus de sortie de conflit<sup>64</sup>. S'il est vrai que leur caractère « instituant »<sup>65</sup> a été admis et qu'ils sont même parfois présentés comme une forme de

---

<sup>62</sup> L'auteur a rencontré en 2012 à Abidjan l'un des organisateurs de ce dialogue. Les conclusions de ce Dialogue auraient dû être livrées à l'occasion d'un Forum qui n'a jamais pu voir le jour.

<sup>63</sup> <http://www.afrik.com/article10044.html>

<sup>64</sup> Les accords de paix ont fait l'objet de nombreux travaux, non seulement pour analyser leur nature et les processus les entourant, mais aussi pour mettre en exergue le partage du pouvoir (powersharing) qui constitue bien souvent le principal apport de ces processus. Cf. Entre autres, A. Mehler, « Peace and Power Sharing in Africa: A not so Obvious Relationship », in *African Affairs*, 2009, 108, 432, pp. 453-473. Christine Bell, « Peace Agreements: Their Nature and Legal Status », in *American Journal of International Law* 100(2): 2006, pp. 373-412.

<sup>65</sup> Luc Sindjoun, « Les pratiques sociales dans les régimes politiques africains en voie de démocratisation : hypothèses théoriques et empiriques sur la paraconstitution », *Revue canadienne de science politique*, juin 2007, p. 483.

« Constitution »<sup>66</sup> dans une situation de transition, l'accord de paix vise avant tout à établir un équilibre, à trouver une forme de compromis pour la répartition provisoire du pouvoir eu égard aux rapports de force entre les différentes parties en conflit au moment des négociations. Mais ces accords sont évoqués ici car ils peuvent également permettre de percevoir les positions des principaux protagonistes impliqués dans une crise. Ainsi, les accords de Marcoussis<sup>67</sup> signés en janvier 2003 ont mis en exergue les principales positions<sup>68</sup>, ou du moins celles qui ont pu sortir de l'ornière de la médiation<sup>69</sup>.

L'accord obtenu entre les parties essaie de remédier avant tout<sup>70</sup> aux conséquences<sup>71</sup> du conflit, mais il entend tout de même s'attaquer à des causes profondes, parmi lesquelles certains aspects autour de la question de la construction nationale comme le code de la nationalité, le sort réservé aux étrangers notamment par les services de police lors des différents

---

<sup>66</sup> Jean Du Bois de Gaudusson, « L'accord de Marcoussis, entre droit et politique », in *Afrique Contemporaine*, 2003/2 n°206, pp. 41-55.

<sup>67</sup> Gilles Cottereau, « Une Licorne en Côte d'Ivoire au service de la paix. Avant Marcoussis et jusqu'à la réconciliation ? », in *Annuaire français de droit international*, vol. 49, 2003, pp. 176-206.

<sup>68</sup> Selon Marc le Pape, ces négociations ont réuni les représentants de sept partis politiques et de trois mouvements rebelles parmi lesquels Henri Konan Bédié, Alassane Ouattara ou encore Pascal Affi N'Guessan. Cf. Marc Le Pape, « Les politiques d'affrontement en Côte d'Ivoire 1999-2003 », in *Afrique contemporaine*, 2003/2 (n° 206), p. 29.

<sup>69</sup> Le médiateur peut occuper différentes postures, et notamment s'avérer très directif, voir imposer ses vues aux parties en conflit. C'est ce qui ressort par exemple de la synthèse effectuée par Jacques Faget sur les travaux en matière de médiation. Cf. Jacques Faget, « « Les métamorphoses du travail de paix ». Etat des travaux sur la médiation dans les conflits politiques violents », in *Revue française de science politique*, 2008/2, vol. 58, pp. 309-333.

<sup>70</sup> Il faut se rappeler que, comme la plupart des accords politiques, cet « accord juridique à contenu politique », comme le qualifie le Professeur Jean du Bois de Gaudusson, n'a vocation qu'à permettre une transition pacifique, et non à jeter les bases d'une paix durable ou d'une véritable réconciliation. Cela justifie sans doute la volonté de prioriser des mesures à court terme susceptibles d'être mises en œuvre rapidement.

<sup>71</sup> Marc Le Pape cite, parmi les conséquences du conflit auxquelles visent à répondre plusieurs dispositions de l'accord, le « désarmement et démobilisation, réinsertion sociale des militaires, restructuration des forces de défense et de sécurité, restauration de l'administration et des services publics, réunification et redressement du pays (...), indemnisation et réhabilitation des victimes du conflit ». Cf. Le Pape Marc, *op. cit.*, p. 29.

contrôles effectués, la question de l'éligibilité autour de l'article 35 de la Constitution ainsi que le régime foncier<sup>72</sup>.

L'accord politique de Ouagadougou (APO), qui intervient en 2007 constitue un tournant dans le processus de sortie de crise ivoirienne<sup>73</sup>. Il marque en effet l'avènement d'un dialogue direct entre Laurent Gbagbo et l'ex-rébellion, sous la houlette de Blaise Compaoré président du Burkina Faso dont l'implication dans la crise ivoirienne a déjà été évoquée. L'APO semble accorder une place importante à la question de la citoyenneté. Selon l'article premier de cet accord, les belligérants reconnaissent le problème de l'identification des populations vivant en Côte d'Ivoire, aussi bien les Ivoiriens que les étrangers, comme une difficulté majeure du processus de sortie de crise<sup>74</sup>. L'APO prévoit ainsi des mécanismes pour pallier les difficultés liées à l'identification, amplifiées par la question autour de la nationalité d'Alassane Dramane Ouattara. Les audiences foraines admettaient en effet la preuve à l'aide de documents, mais aussi par témoignage. Ainsi, une personne n'ayant pas de documents en sa possession pouvait demander à deux personnes vivant dans sa localité d'origine ou qui connaissait ses parents de témoigner. Ce procédé aurait constitué une reconnaissance « de la dislocation sociale résultant des migrations internes »<sup>75</sup>. Par ailleurs, l'APO reprend la matrice des accords de Marcoussis<sup>76</sup>. Ainsi, cet accord aborde des questions relatives à l'organisation et au déroulement du processus électoral, mais aussi à la restructuration des forces de défense et de sécurité, ou encore à la mise en place d'une « gestion concertée » du pouvoir politique entre les différents acteurs<sup>77</sup>.

Ainsi, la complexité du conflit et la diversité de ses dimensions paraît bien intégrée. Pourtant, une forme de hiérarchisation entre les

---

<sup>72</sup> *Ibidem*.

<sup>73</sup> Abu Bah y voit un tournant majeur dans le processus de sortie de conflit... Abu Bah, « Democracy and Civil War: Citizenship and Peacemaking in Côte d'Ivoire », in *African Affairs*, 2010, 109/437, pp. 597-615.

<sup>74</sup> *Ibidem*, p. 610.

<sup>75</sup> *Ibidem*, p. 612.

<sup>76</sup> Francis Akindès, F. Moussa, K. Gnangadjomon, « Côte d'Ivoire: insurrection et contre-insurrection », in *Alternatives Sud*, vol. 17, 2010, pp. 93-98.

<sup>77</sup> L'APO prévoit en outre des mesures dites de « réconciliation » ainsi que des mécanismes de suivi des dispositions de l'accord.

différents aspects du conflit, voir une certaine simplification semble perceptible à travers les choix stratégiques opérés par les acteurs.

### **Une complexité reléguée au profit de l'Agenda des acteurs ?**

Selon Tom Porteous, « les spécialistes insistent sur la complexité et l'hétérogénéité des causes, mais leurs analyses ont rarement alimenté la réflexion politique »<sup>78</sup>. Cette assertion semble pleinement transposable au processus de résolution ivoirien. Ainsi, les protagonistes n'hésitent pas à adopter une vision souvent « simpliste » pour expliquer ou justifier le conflit. En réalité, l'essentiel de l'argumentation semble tourner autour de la question identitaire. S'il est indéniable qu'il s'agit d'un aspect plus que central dans le conflit ivoirien, les lectures émanant des principaux protagonistes diffèrent quelque peu.

Ainsi, les mois qui suivirent le coup d'Etat de 1999 furent marqués par un débat virulent autour d'une des conditions d'éligibilité à la magistrature suprême, symbolisé par deux conjonctions de coordination : et/ou. Pour être éligible, le candidat à l'élection présidentielle devait-il être né ivoirien de père ET de mère ivoiriens d'origine, ou bien devait-il être né ivoirien de père OU de mère ivoirien d'origine ? Derrière cette interrogation, il s'agissait bien de traiter le cas « Alassane Ouattara »<sup>79</sup>. Le fait de mettre ce « cas » au centre des préoccupations, aussi bien au lendemain du coup d'Etat qu'après l'attaque de septembre 2002, semble être peu cohérent avec l'attitude des principaux protagonistes, Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié ayant chacun à leur tour collaboré avec Monsieur Alassane Ouattara. Ce changement de cap en fonction du contexte semble bien s'insérer sans une perspective du « politicien investisseur » dont le capital fluctue en fonction des intérêts en présence.

De façon plus large, Laurent Gbagbo et ses partisans semblent avoir épousé une posture mettant en avant les relents du colonialisme, permettant ainsi d'exploiter chacune des dimensions du conflit ivoirien dans cette perspective et ainsi de se présenter en « uniques défenseurs » de l'indépendance. Ainsi, l'ivoirité, le foncier, les interventions extérieures concourent à expliciter la même thèse : la France, aidée en cela par le

<sup>78</sup> Tom Porteous, *op. cit.*, p. 308.

<sup>79</sup> Cela fut d'ailleurs reconnu, notamment par Laurent Gbagbo lui-même au moment notamment du Forum de Réconciliation nationale en 2001. Cf. Marc Le Pape, *op. cit.*, p. 35.



Burkina Faso, œuvraient dans le but « d'arracher » la Côte d'Ivoire aux « vrais ivoiriens » pour pouvoir mieux en exploiter les richesses, notamment foncières<sup>80</sup>.

De leurs côtés, Alassane Ouattara et ses partisans ont également majoritairement limité le conflit ivoirien à la dimension identitaire, endossant une posture de victimisation : « celle de l'ivoirien rejeté », s'opposant à la posture de « l'ivoirien authentique », endossée à la fois par les partisans de Laurent Gbagbo et par ceux d'Henri Konan Bédié.

Ainsi la question identitaire cristallisait le débat politique, mais aussi sociale grâce notamment aux médias qui ont contribué à distiller ces différentes versions dans la société ivoirienne. Ces médias qui, loin d'une période prometteuse amorcée dès l'avènement du multipartisme dans les années 1990, se sont mués en « médias de la haine » s'engouffrant résolument à travers les « portes de l'enfer »<sup>81</sup> ivoirien. Les journaux ivoiriens, dont la grande majorité représente explicitement un courant ou un parti politique<sup>82</sup>, ont pleinement servi de vecteur dans la transmission d'un discours simpliste, voir manichéen qui reprenait les positions des principaux protagonistes et des élites intermédiaires<sup>83</sup>.

Loin d'apaiser le débat, de nombreux religieux ont participé à la construction d'une vision « unidimensionnelle » du conflit ivoirien : celle d'une lutte entre d'un côté les disciples de Dieu, et de l'autre les suppôts du mal. Une partie de la communauté évangélique a joué un rôle incontournable dans cette « simplification » du conflit ivoirien. Très actifs autour de Laurent Gbagbo, ils ont œuvré à transformer le débat politique en un conflit religieux.

---

<sup>80</sup> Plusieurs interlocuteurs « pro-Gbagbo » rencontrés à Abidjan en 2010 et en 2012 ont considéré que cette thèse était la seule susceptible de permettre de comprendre le conflit ivoirien.

<sup>81</sup> Abdoulaye Sangaré, « Côte d'Ivoire, le journalisme agonise et la presse s'effondre. Diagnostic d'une presse au fond du trou », in *Afrique contemporaine* 2017/3-4, (n° 263-264), pp. 242-244.

<sup>82</sup> Marie Fierens, « « Il était une fois l'indépendance de la Côte d'Ivoire... ». Récits médiatiques d'hier et d'aujourd'hui », in *Le Temps des Médias*, 2016/1, (n°26), pp. 144-162.

<sup>83</sup> Nanourougo Coulibaly, « « La titrologie » en Côte d'Ivoire. Discours médiatique et perpétuation des antagonismes politiques », in *Communication et langages*, 2016/4, n° 190, pp. 125-141.

Ainsi certains pasteurs, sous couvert de religion, n'ont pas hésité à tenir des discours pleins d'ambiguïté côtoyant une certaine xénophobie<sup>84</sup>.

De son côté, certains membres de la communauté musulmane n'ont pas hésité à lire la crise ivoirienne quasi-exclusivement à travers l'ornière de la religion, diffusant ainsi la perception d'un « Nord musulman » rejeté, symbolisé par le rejet d'Alassane Ouattara<sup>85</sup>.

Qu'en est-il des acteurs internationaux impliqués dans le processus de résolution du conflit ivoirien ? L'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), qui a achevé son mandat en juin 2017, est assez représentative d'une « communauté internationale » très impliquée dans ce processus. Ici également, l'ONUCI semble avoir pris en compte les différentes dimensions du conflit, eu égard au fait que l'ONU a justement déployé en Côte d'Ivoire une opération dite « multidimensionnelle », non pas uniquement tournée vers les aspects militaires et politiques, mais s'intéressant aussi à la construction et la consolidation de la paix<sup>86</sup>. Ainsi l'ONUCI était en contact avec les différents protagonistes du conflit ivoirien<sup>87</sup>, mais la mission onusienne prenait aussi un certain nombre d'initiatives afin de favoriser la cohésion sociale. Mais l'ONUCI semblait surtout tourner vers l'organisation d'élections pacifiques et apaisées. Cette principale mission s'inscrit parfaitement dans la vision de la plupart des acteurs internationaux : la résolution du conflit par une « re » légitimation des acteurs politiques nationaux et locaux, et ce par le biais des élections. Il s'agit donc avant tout d'une question politique, résolue par la *Pax democratica*<sup>88</sup>.

<sup>84</sup> Jacques Michel Ngimbous, « Le nationalisme des évangéliques ivoiriens », in *Revue d'Éthique et de Théologie morale*, 2020/1, n° 305, pp. 105-119.

<sup>85</sup> L'Imam Idriss Koudouss Koné, président du Conseil national islamique, critiquait dès 2001 « le rejet systématique de tous les candidats de confession musulmane ». Cf. Marc Le Pape, *op. cit.*, p. 36.

<sup>86</sup> Sur ces opérations de maintien de la paix multidimensionnelle, cf. par exemple Etienne De Durand, « Des Balkans à l'Afghanistan : les opérations de stabilisation complexes », *Politique étrangère*, 2005/2, pp. 327-342.

<sup>87</sup> L'auteur a rencontré en 2012 certains membres du bureau politique de la mission onusienne à Abidjan.

<sup>88</sup> Voir à ce sujet les travaux, entre autres, de Michael Doyle qui s'inscrit dans une perspective kantienne de la paix. Cf. Doyle Michael., « La paix libérale revisitée », in J.-V Holeindre., G. Murat (dir.), *La démocratie et la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle. De la paix démocratique aux guerres irrégulières*, Hermann, Paris, 2012, pp. 43-75.

Ainsi, la stratégie de chaque acteur impliqué dans le processus de résolution du conflit, aussi bien les acteurs nationaux qu'internationaux, semble tenir compte des dimensions du conflit ivoirien en fonction d'un agenda déterminé, mettant ainsi en question l'efficacité des stratégies définies. Cette prise en compte partielle du caractère multidimensionnel du conflit ivoirien se retrouve aussi dans les stratégies définies après la crise postélectorale de 2010/2011 et jusqu'à aujourd'hui.

### **Un processus de réconciliation « post-conflit » tout aussi unidimensionnel**

Après la crise électorale de 2010/2011, l'Etat ivoirien appuyé par un certain nombre de partenaires internationaux, a pris des initiatives en vue de réconcilier les ivoiriens. Parmi ces initiatives, il y a « l'emblématique » Commission dialogue-vérité-réconciliation (CDVR)<sup>89</sup> qui est loin d'avoir atteint ses objectifs. Le successeur de la CDVR, la Commission nationale de réconciliation et d'indemnisation des victimes (CONARIV)<sup>90</sup> n'a pas non plus marqué les esprits et a notamment terminé sa mission dans une forme d'indifférence générale. Ces institutions s'inscrivent désormais dans une forme d'ingénierie de la pacification aujourd'hui bien connue<sup>91</sup>. En dépit de ces initiatives en demi-teinte, la priorité du régime d'Abidjan semble être ailleurs. En effet selon Francis Akindès, le programme national pour le développement (PND) mis en place par le Gouvernement ivoirien pour remédier à l'absence de l'Etat pendant la décennie de la crise, bien que « revendiquant » une compréhension profonde de la crise et une approche multidimensionnelle, ne prend quasiment pas en compte les questions identitaires ou encore celle liées à la réconciliation<sup>92</sup>. De façon globale, le Gouvernement ivoirien a principalement axé sa stratégie de sortie du conflit sur la question économique, les autres aspects n'ayant que peu de crédit dans ce processus post-conflit mené par le Président de la République<sup>93</sup>. Cela illustre une sorte de cloisonnement des politiques de

---

<sup>89</sup> Daniel Lopes, « La Commission Dialogue vérité et réconciliation en Côte d'Ivoire : la réconciliation n'a pas eu lieu », *Note d'analyse du GRIP*, Juin 2015.

<sup>90</sup> *Ibidem*.

<sup>91</sup> Sandrine Lefranc (dir.), *Après le conflit, la réconciliation ?*, Paris, Michel Houdiard, 2006.

<sup>92</sup> Cf. Francis Akindès, « On ne mange pas les ponts et le goudron », *op. cit.*, p. 8.

<sup>93</sup> *Ibidem*.

sortie de conflit, eu égard au fait que la question de la « réconciliation » semblait avoir été confiée à d'autres institutions mises en place par l'Etat, à l'instar de la CDVR. La dimension centrale du conflit ivoirien semble donc être, pour le Président Ouattara, le développement économique, ce qui du reste serait conforme avec la trajectoire de sa carrière, notamment au sein du Fonds monétaire international. Les « résultats » obtenus remettent pourtant clairement en question cette approche unidimensionnelle. Si des avancées certaines ont été acquises par le biais d'une gestion rigoureuse et d'une relance de la croissance économique, bon nombre d'ivoiriens considèrent que l'on « ne mange pas les ponts et le goudron », autrement dit que la réalisation d'infrastructures, comme la construction du troisième pont d'Abidjan, ainsi que la croissance qui ferait pâlir d'envie de nombreuses puissances occidentales, n'ont pas eu d'impacts visibles sur la situation à court et moyen terme d'une frange importante de la population.

Or, l'absence de pertinence à séparer les questions « instrumentales » des autres aspects du conflit a été documentée<sup>94</sup>. Concernant la Côte d'Ivoire, certaines personnes considèrent l'aide financière dont elles ont pourtant bénéficié par le biais notamment du Projet d'assistance post-conflit (PAPC), comme secondaires « par rapport à la question des détenus politiques »<sup>95</sup>.

Par ailleurs, les profondes racines de l'ivoirité ne disparaîtront pas uniquement avec le développement économique ou en extirpant de la Constitution un article, (le fameux article 35)<sup>96</sup>, dont l'idéologie qu'il sous-tendait a largement eu le temps de distiller son venin dans l'esprit de bon nombre d'ivoiriens. Sans parler de la question foncière qui reste là aussi sans réponse véritable<sup>97</sup>.

En somme, les acteurs impliqués dans le processus de résolution du conflit ivoirien semblent bien « conscients » du caractère multidimensionnel du conflit. Pourtant, le processus de résolution du

---

<sup>94</sup> Cf. par exemple les travaux de Herbert Kelman, « Social-Psychological Dimensions of International Conflict », in William Zartman, J. Rasmussen, *Peacemaking in International Conflict: Methods and Techniques*, Washington, DC: United States Institute of Peace, 1997, pp. 191-238.

<sup>95</sup> Giulia Piccolino, « Rhétorique de la cohésion sociale et paradoxes... », p. 55.

<sup>96</sup> Ousmane Zina, « La caillou a-t-il été retiré du soulier de la République ?... », *op. cit.*

<sup>97</sup> Jeremy Speight, « Bouna, une instabilité permanente » ?, in *Afrique contemporaine*, 2017/3, n° 263-264, pp. 197-215.

conflit semble ne pas toujours tenir compte des différents aspects, les acteurs affichant une approche parfois biaisée et unidimensionnelle. Ce constat est-il uniquement justifié par une volonté de tenir compte d'un agenda déterminé, tel un « politicien investisseur » ? Ou bien n'est-ce pas une forme d'incapacité des acteurs à intégrer dans leur démarche les différentes dimensions du conflit ? Pour répondre à ces interrogations, cette réflexion mérite d'être approfondie à la lumière de travaux empiriques.

### **Bibliographie:**

Aben, Jacques (2017), « Licorne ou la guerre si nécessaire, pour maintenir ou imposer la paix » in *Stratégique*, n°117, 253-283.

Akindès, Francis ; Moussa, F. ; Gnangadjomon, K. (2010), « Côte d'Ivoire: insurrection et contre-insurrection » in *Alternatives Sud*, vol. 17, 93-98.

Akindès, Francis (2017), « « On ne mange pas les ponts et le goudron » : les sentiers sinueux d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire », in *Politique africaine*, n° 148, 5-26.

Baczko, Adam ; Dorronsoro, Gilles (2017), « Pour une approche sociologique des guerres civiles », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 67, 309-327.

Bah, Abu (2010), « Democracy and Civil War: Citizenship and Peacemaking in Côte d'Ivoire », in *African Affairs*, 109/437, 597-615.

Banégas, Richard ; Marshall-Fratani, Ruth (2003), « Côte d'Ivoire, un conflit régional ? » in *Politique africaine*, n° 89, 5-11.

Banégas, Richard ; Otayek René (2003), « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne. Effets d'aubaine et incertitudes politiques » in *Politique africaine*, n°89, 71-87.

Banégas, Richard (2007), « Côte d'Ivoire : les jeunes " se lèvent en hommes ". Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan », *Les Etudes du CERI*, n° 137, 52 p., <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/etude137.pdf> page consultée le 3 juillet 2020.

Banégas, Richard (2012), « reconstruction « post-conflit », violence et politique en Côte d'Ivoire », <http://www.sciencespo.fr/ceri/>, page consultée le 3 juillet 2020.

- Banégas, Richard (2017), « La politique par le bas-fond, pouvoir local, violence milicienne et recompositions sociales dans la Côte d'Ivoire « post-conflit » », in *Afrique contemporaine*, n° 263-264, 103-120.
- Bassett, T. (2003), « "Nord Musulman et Sud Chrétien" : les moules médiatiques de la crise ivoirienne », in *Afrique contemporaine*, n° 206, 13-27.
- Bell, Christine (2006), « Peace Agreements: Their Nature and Legal Status » in *American Journal of International Law*, 100(2), 373-412.
- Cottureau, Gilles (2003), « Une Licorne en Côte d'Ivoire au service de la paix. Avant Marcoussis et jusqu'à la réconciliation ? » in *Annuaire français de droit international*, vol. 49, 176-206.
- Coulibaly, Nanourougo (2016), « « La titrologie » en Côte d'Ivoire. Discours médiatique et perpétuation des antagonismes politiques », in *Communication et langages*, n° 190, 125-141.
- D'Ersu Laurent (2007), « La crise ivoirienne, une intrigue franco-française », in *Politique africaine*, n° 105, 85-104.
- De Durand, Etienne (2005), « Des Balkans à l'Afghanistan : les opérations de stabilisation complexes » in *Politique étrangère*, 327-342.
- Doyle, Michael (2012), « La paix libérale revisitée », in Holeindre J.-V., Murat G. (dir.), *La démocratie et la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle. De la paix démocratique aux guerres irrégulières*, Hermann, Paris., 43-75.
- Dozon, Jean-Pierre (2000), « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme » in *Politique africaine*, n° 78, 45-62.
- Du Bois de Gaudusson, Jean (2003), « L'accord de Marcoussis, entre droit et politique » in *Afrique Contemporaine*, n°206, 41-55.
- Faget, Jacques (2008), « « Les métamorphoses du travail de paix ». Etat des travaux sur la médiation dans les conflits politiques violents » in *Revue française de science politique*, vol. 58, 309-333.
- Fierens, Marie (2016), « « Il était une fois l'indépendance de la Côte d'Ivoire... ». Récits médiatiques d'hier et d'aujourd'hui », in *Le Temps des Médias*, n°26, 144-162.
- Förster, Till (2017), « La paix dans une zone de guerre. Lire la crise ivoirienne sur le temps long et par le bas » in *Politique africaine*, n° 148, 109-129.

- Foté, Mémel (2000), « Un mythe politique des Akan : le sens de l'Etat », in Valsecchi P. et Viti F. (dir.), *Mondes akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris, l'Harmattan, 21-42.
- Gazibo, Mamadou (2010), *Introduction à la politique africaine*, Presses de l'Université de Montréal, 292 p.
- Hugon, Philippe (2003), « La Côte d'Ivoire : plusieurs lectures pour une crise annoncée » in *Afrique contemporaine*, n° 206, 105-127.
- Kelman, Herbert (1997), « Social-Psychological Dimensions of International Conflict », in Zartman William, Rasmussen J., *Peacemaking in International Conflict: Methods and Techniques*. Washington, DC: United States Institute of Peace, 191-238.
- Lacam, Jean-Patrice (1988), « Le politicien investisseur. Un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques » in *Revue française de science politique*, n°1, 23-47.
- Lefranc, Sandrine (dir.), (2006), *Après le conflit, la réconciliation ?* Paris, Michel Houdiard.
- Le Pape, Marc (2003), « Les politiques d'affrontement en Côte d'Ivoire 1999-2003 » in *Afrique contemporaine*, n° 206, 29-39.
- Losch, Bruno (2000), « La Côte d'Ivoire en quête d'un nouveau projet national » in *Politique africaine*, n° 78, 5-25.
- Mary, André (2002), « Prophètes pasteurs. La politique de la délivrance en Côte d'Ivoire », in *Politique africaine*, n° 87, 69-94.
- Mehler, A. (2009), « Peace and Power Sharing in Africa: A not so Obvious Relationship » in *African Affairs*, 108, 432, 453-473.
- Miran-Guyon, Marie (2015), *Guerres mystiques en Côte d'Ivoire. Religion, Patriotisme, Violence (2002-2013)*, Paris, Karthala, 372 p.
- Miran-Guyon Marie (2017), « Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? Introduction thématique » in *Afrique contemporaine*, (n°263-264), 11-24.
- Miscoiu, Sergiu ; Kakai, Hygin ; Hetcheli, Kokou (2015), *Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique Centrale et Occidentale*, Institutul European, Université Babes-Bolyai, 242 p.
- Ngimbous, Jacques Michel (2020), « Le nationalisme des évangéliques ivoiriens » in *Revue d'Ethique et de Théologie morale*, n° 305, 105-119.

- N'guessan, Kouamé (2002), « Le Forum pour la réconciliation nationale. 9 octobre-18 décembre 2001 », in *Le Pape Marc, Vidal Claudine, Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, 325-351.
- Piccolino Giulia, (2017) « Rhétorique de la cohésion sociale et paradoxes de la « paix par le bas » », in *Politique africaine*, n° 148, 49-68.
- Pira K., Vitalis A. (dir.) (2011), *L'interposition médiatique dans les pays en conflit : l'exemple de la radio onusienne dans le conflit ivoirien*, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Thèse de doctorat : Sciences de l'Information et de la Communication, Bordeaux, 448 p.
- Porteous, Tom (2003), « L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne », in *Politique étrangère*, vol. 68, n° 2, 307-320.
- Roubaud, François (2003), « La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie », in *Afrique contemporaine*, n° 206, 57-86.
- Sada, Hugo (2003), « Le conflit ivoirien : enjeux régionaux et maintien de la paix en Afrique » in *Politique étrangère*, 68-2, 321-334.
- Sangaré, Abdoulaye (2017), « Côte d'Ivoire, le journalisme agonise et la presse s'effondre. Diagnostic d'une presse au fond du trou » in *Afrique contemporaine*, n° 263-264, 242-244.
- Sindjoun, Luc (2007), « Les pratiques sociales dans les régimes politiques africains en voie de démocratisation : hypothèses théoriques et empiriques sur la paraconstitution », in *Revue canadienne de science politique*, juin 2007, 465-485.
- Speight, Jeremy (2017) « Bouna, une instabilité permanente ? » in *Afrique contemporaine*, n° 263-264, 197-215.
- Zina, Ousmane (2017), « Le caillou a-t-il été retiré du soulier de la République ? Réconciliation nationale et réformes constitutionnelles en Côte d'Ivoire », in *Afrique contemporaine*, n° 263-264, 25-39.